

GÉNIE CIVIL

1. Définition

Cette formation prépare des professionnels capables de concevoir, superviser et réaliser des travaux de construction et infrastructures civiles. Elle combine connaissances en structures, matériaux, topographie et gestion de chantier.

2. Détails sur le programme de formation

Durée : 12 mois (formation modulaire) ou 2 ans (BT ou CAP)

- **Introduction au génie civil et aux types de construction.**
- **Analyse et choix des matériaux de construction.**
- **Lecture et interprétation de plans et schémas techniques.**
- **Techniques de construction et supervision de chantier.**
- **Calculs de structures et résistance des matériaux.**
- **Normes de sécurité et réglementation en construction.**
- **Gestion de projets et coordination des équipes sur chantier.**

3. Objectifs de stage

- Participer à la réalisation de projets de construction.
- Superviser les travaux et appliquer les normes de sécurité.
- Maîtriser les techniques et matériaux utilisés dans le bâtiment.

- Développer des compétences en planification et gestion de chantier.

4. Thèmes de soutenance

- L'évolution des techniques et matériaux en génie civil.
- Étude de projets de construction complexes.
- Importance de la sécurité et réglementation sur les chantiers.
- Gestion et optimisation des ressources dans la construction.

5. Responsabilités et débouchés

- **Responsabilités** : superviser les chantiers, assurer la conformité aux normes, gérer les ressources et les équipes, vérifier la qualité des travaux.
- **Débouchés** : entreprises de construction, bureaux d'études, administrations, cabinets de maîtrise d'œuvre, freelances.